

Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'une matière fertilisante

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre V du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial à la matière fertilisante **DELTA ENERGY**

de la société **IMPACT PRO**
enregistrée sous le n° 2021-3279

La mise sur le marché de la matière fertilisante désignée ci-dessus **est autorisée** en France pour les noms précisés dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Le nouveau nom commercial ajouté par la présente décision est le nom **AMINO FEEL**.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



anses
AGENCE NATIONALE DE SÉCURITÉ SANITAIRE
de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Informations générales

Noms du produit	DELTA ENERGY AMINO FEEL
Type de produit	Produit de revente
Catégorie du produit	Produit simple
Titulaire	IMPACT PRO 11 rue Réaumur 28000 CHARTRES FRANCE
Classe - Type	Matière fertilisante – Solution d'acides aminés d'origine végétale et d'éléments minéraux (azote, phosphore et potassium)
Etat physique	Solution
Numéro d'intrant	076-2021.01
Numéro d'AMM	1210078

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le

01 SEP. 2021

Pour le directeur général et par délégation
La directrice des autorisations
de mise sur le marché


Marie-Christine de GUENIN